031-283100022-20171 (\$\frac{1}{2}\) E2017.41-DE





# de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne

590 rue Buissonnière - CS 37666 - 31676 LABEGE CEDEX - Tél 05 81 91 93 00 - Fax 05 62 26 09 39 - contact@cdg31.fr - www.cdg31.fr

### REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 29 NOVEMBRE 2017

## **DELIBERATION N°2017-41**

OBJET: Recours LEBAILLIF- Requête n°1704186 - Habilitation du Président

# Ont participé à la présente délibération :

#### **COLLEGE DES COMMUNES**

<u>Administrateurs titulaires présents</u>: MM. IZARD, SAVELLI, SOLERA, KARSENTI, TENE, LAVAL, Mme HORN.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants: Mme MAUREL représentée par Mme ROQUABERT, M. CLEMENT représenté par M. STRAMARE, M. CARON-JOURDA représenté par Mme VEZAT-BARONIA, M. PORTET représenté par Mme KLINGENFUS, Mme AMIEL représentée par M. POUVILLON, M. GUILHOT représenté par M. CHATONNAY, M. DESCLAUX représenté par M. CADAS.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

## COLLÈGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Administrateurs titulaires présents: M. CAPBLANQUET, Mme COUTTENIER.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.

Administrateur titulaires représentés par pouvoir : Néant

## REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT

Administrateurs titulaires présents : Mme FLOUREUSSES.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Mme VOLTO représentée par M. IZARD.

Envoyé en préfecture le 11/12/2017

ID: 031-283100022-20171129-DE2017\_41-DE

Reçu en préfecture le 11/12/2017

Affiché le

Contenu délibération:

Le Président informe les membres de l'Assemblée que Monsieur Eric LEBAILLIF, candidat à l'examen professionnel d'attaché principal, session 2017, organisé par le CDG31, a engagé une action contentieuse devant le tribunal administratif de Toulouse, visant à la contestation de la décision du jury l'ayant déclarée

non admis.

La requête, enregistrée au greffe du Tribunal sous la référence de dossier 1704186 a été notifiée au

CDG31, via la plateforme Télérecours, le 22 novembre 2017.

Le Président rappelle aux administrateurs que la compétence relative aux actions en justice du CDG31, en demande comme en défense, appartient à l'assemblée délibérante, conformément aux dispositions du

décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion.

Il convient donc au cas présent, en application des dispositions du décret précité, que le Conseil d'Administration l'autorise à agir en justice et à prendre toutes dispositions utiles à la préservation des

intérêts de l'établissement.

Après discussion, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- habilite le Président à agir en justice dans le cadre du recours formé par Monsieur Eric LEBAILLIF

auprès du tribunal administratif de Toulouse (dossier n° 1704186) et à décider de toutes mesures visant à

la préservation des intérêts de l'établissement;

- précise que le Président rendra compte auprès de l'assemblée des résultats de ce contentieux.

Fait à Labège,

Le 29 Novembre 2017

Le Président,

Pierre IZARD